

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Linus BIRCHLER

Considérations sur le concours pour
l'agrandissement et la restauration de l'Abbaye :
projets primés

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1946, tome 44, p. 10-20

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CONSIDÉRATIONS

sur le

concours pour l'agrandissement et la restauration de l'Abbaye

M. le professeur Linus Birchler, président de la Commission fédérale des monuments historiques, a publié dans la revue « Werk » (cah. n° 11, nov. 1945) quelques réflexions sur le Concours d'architecture jugé l'été dernier. La rédaction de cette revue se plaît à relever, dans une note d'introduction, qu'un projet d'agrandissement soigneusement étudié a trouvé une solution sûre et délicate des problèmes posés. Dans l'espoir d'intéresser nos lecteurs, nous donnons in extenso la traduction de l'article de M. Birchler.

On avait invité dix bureaux d'architectes romands. Deux d'entre eux seulement ont conçu un plan où la nouvelle église coupe transversalement l'édifice actuel. Les autres cherchèrent à conserver la construction existante. Il y a vingt ans, les solutions proposées auraient été inverses : presque toutes auraient hardiment sacrifié l'ancienne église. Le respect que l'on voue à l'art ancien semble donc accru.

Les conditions du concours étaient abondantes. Le projet qui sortit le premier réalise presque la quadrature du cercle. L'architecte Claude Jaccottet, de Lausanne, qui s'était révélé un restaurateur plein de respect lors de la rénovation de l'église gothique de Môtier-en-Vully (près de Morat), a satisfait à St-Maurice à toutes les exigences de l'archéologie.

La cour du Martolet (où, dès l'automne précédent, on fit sous la direction de M. Louis Blondel des fouilles vraiment importantes, les plus remarquables de ce genre durant ces dernières décades) reste intacte, alors que le projet d'un architecte valaisan, classé quatrième, menaçait le corridor souterrain appelé « catacombes ». La tour

imposante qui remonte au XI^e siècle et dont la reconstruction se fera selon toute vraisemblance en même temps que l'agrandissement de l'église, reste l'élément dominant de tout l'ensemble abbatial, et tout lui est subordonné. A l'intérieur de l'église, l'entrée primitive de la tour sera dégagée, de même que l'étage supérieur où se trouve la chapelle romane de St-Michel.

Les caractères de la typologie générale de l'église seront maintenus. La colonnade empruntée, pour la construction de 1617, à un édifice roman antérieur, sera prolongée, et pour corriger l'impression d'une longueur excessive, le projet prévoit l'adjonction de chapelles latérales, ce que d'autres concurrents avaient d'ailleurs aussi prévu.

En ce qui concerne l'extérieur, très simple, l'architecte ne se perd pas dans des détails archaïsants. Les meneaux et remplages des fenêtres des futures chapelles latérales — il faut ici de grandes ouvertures par lesquelles la lumière pénètre à l'intérieur — s'expliquent par le fait que l'architecte a essayé de reprendre le dessin d'une ouverture semblable qui existait au chœur avant 1933. Si l'on pouvait établir que cette fenêtre du chœur ne remontait pas à la construction originale du début du XVII^e siècle, mais qu'elle provenait de reconstructions du XIX^e, Jaccottet renoncerait bien volontiers à son fenêtrage des chapelles latérales. Ce qui caractérise surtout l'impression d'ensemble de l'extérieur, c'est le toit unique qui recouvre la petite nef et les chapelles latérales. Les deux meilleurs projets suivants imaginent un pan de comble étagé, ce qui ne donne guère une impression de repos.

Le rapport du jury critique l'entrée par trop modeste de l'église. Au point de vue purement artistique et archéologique, la solution discrète de Jaccottet est la meilleure. Mais la dignité de l'église cathédrale demande que l'unique entrée ressorte davantage. Ici les autres concurrents avaient exagéré ; on avait projeté comme portails de vrais porches dont les dimensions gênaient le volume de la tour. Un auvent ou un ornement plastique aurait satisfait le jury.

Jaccottet a compris avec perspicacité les nécessités de la liturgie. Le chœur actuel est trop étroit pour les cérémonies

solennelles. D'autres projets ont changé l'orientation de l'église en installant un nouveau chœur sur l'emplacement de l'entrée actuelle. Jaccottet imagine dans la première travée au sommet de la nef principale un avant-chœur à la manière du « chorus minor » du plan de Hirsau. Il l'entoure d'un chancel qu'il agrmente par des emprunts à la plastique romane, et il insère dans cet ensemble l'ambon pré-carolingien qui, actuellement, n'occupe pas une place très heureuse. Sous l'arc du chœur qu'il maintient, Jaccottet projette un petit autel matutinal. Enfin, un orgue secondaire sera placé habilement au chœur.

Quant aux problèmes d'ordre pratique de l'Abbaye et du Collège, Jaccottet a su trouver d'étonnantes solutions en parfaite harmonie avec les exigences artistiques. Tous les autres concurrents, même ceux qui reconnaissent la belle simplicité de l'architecture extérieure du monastère, ont tenté de changer la forme du toit (toits mansardés par exemple). Par là, ils en ont modifié l'aspect caractéristique. Jaccottet double la largeur d'un côté extérieur (ouest) et peu visible de l'Abbaye et procure de la sorte l'agrandissement désiré.

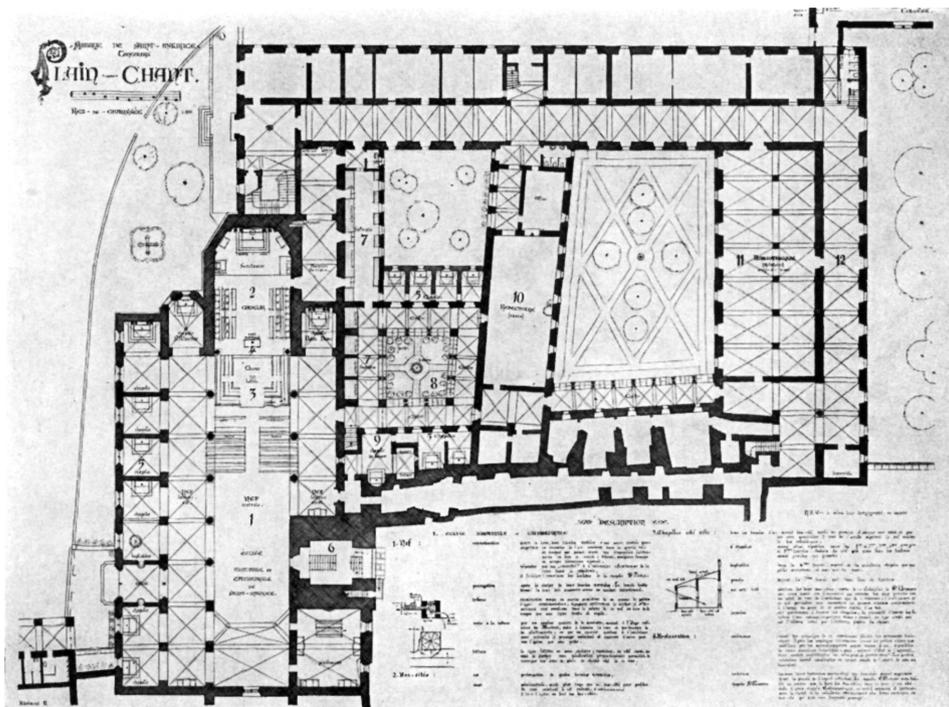
Un promenoir relie sur un côté des cours intérieures les diverses parties de l'ensemble. Dans un des projets éliminés, on s'était acharné en vain à résoudre cette difficulté. Autour d'un petit cloître, Jaccottet dispose des chapelles au milieu desquelles le trésor sera placé, avec le plus de sécurité.

Les explications détaillées de Jaccottet nous renseignent abondamment. Elles nous font admirer comment ce jeune architecte de l'E. P. F. a remis en valeur la théorie des proportions de Luca Pacioli (publiée dans son traité paru en 1494), par des solutions fort personnelles, dans les dimensions, par exemple, d'un clocheton.

Puisse ce travail plein d'intelligence, et dont les hautes qualités n'apparaissent pas au premier coup d'œil, trouver bientôt sa réalisation !

Linus BIRCHLER,
Président de la Commission fédérale
des Monuments historiques.

1^{er} PRIX, Projet " Plain-Chant ", M. CL. JACCOTTET, à Lausanne



1. Eglise abbatiale et cathédrale de Saint-Maurice.
2. Chœur et sanctuaire.
3. Avant-chœur et chancel.
4. Autel matutinal, arc triomphal, trabes.
5. Chapelles.
6. Clocher.
7. Nouvelle sacristie.
8. Cloître.
9. Chapelle du trésor.
10. Réfectoire.
11. Bibliothèque.
12. Agrandissement de l'Abbaye.

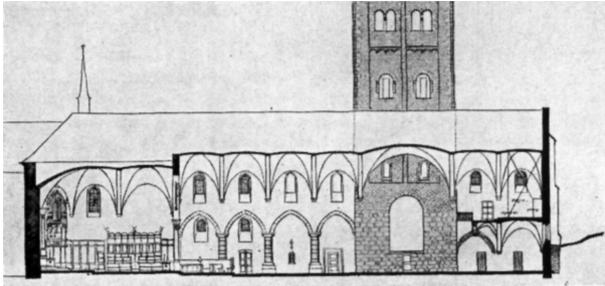


Fig. 3. Coupe de l'église

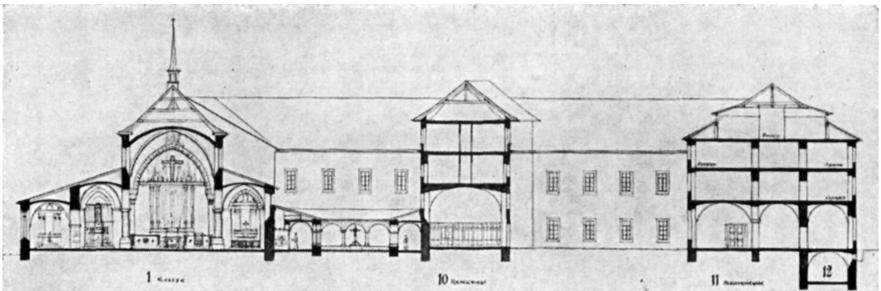


Fig. 4. Coupe générale

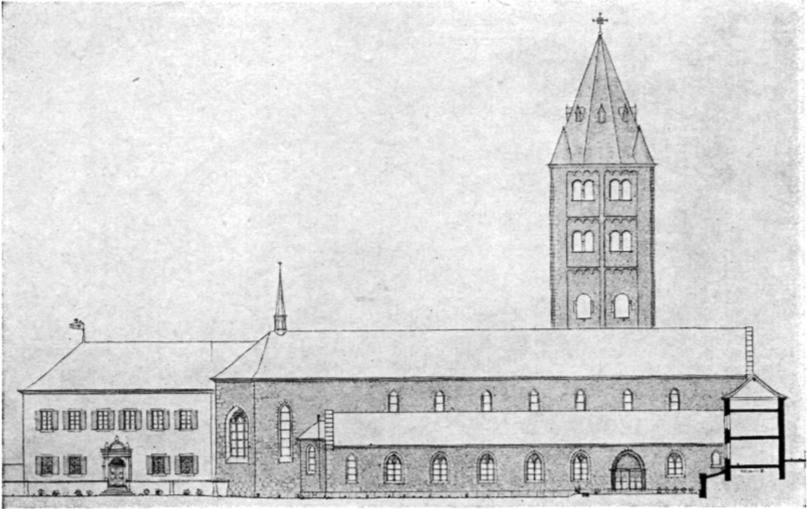


Fig. 5. Façade Est

JUGEMENT DU JURY

Restauration et agrandissement de l'église vers le rocher et la ville.

Très bon projet, bien étudié, tenant compte de toutes les données du problème.

L'ordonnance intérieure de l'église est bien réalisée ; en particulier, l'avant-chœur avec chancel est bien conçu et la base de la tour heureusement mise en valeur.

La conception d'un cloître autour duquel sont groupés des chapelles, le trésor et les sacristies, est une innovation heureuse. Les façades de l'église sont sobres ; l'entrée devrait être mieux marquée.

Dans l'agrandissement de l'Abbaye, l'auteur tient compte des éléments anciens. L'élargissement de l'aile Ouest permet l'aménagement rationnel de chambres pour MM. les chanoines, de dortoirs d'élèves et de la bibliothèque. Le nouvel emplacement du réfectoire est bien choisi. Les galeries des cloîtres donnent des communications pratiques. Les belles façades de l'Abbaye sont conservées. L'auteur fait d'excellentes propositions pour les différentes étapes de transformation. Coût normal.

2° PRIX, Projet " Sigismondus ",
MM F. DUMAS et D. HONEGGER, à Fribourg

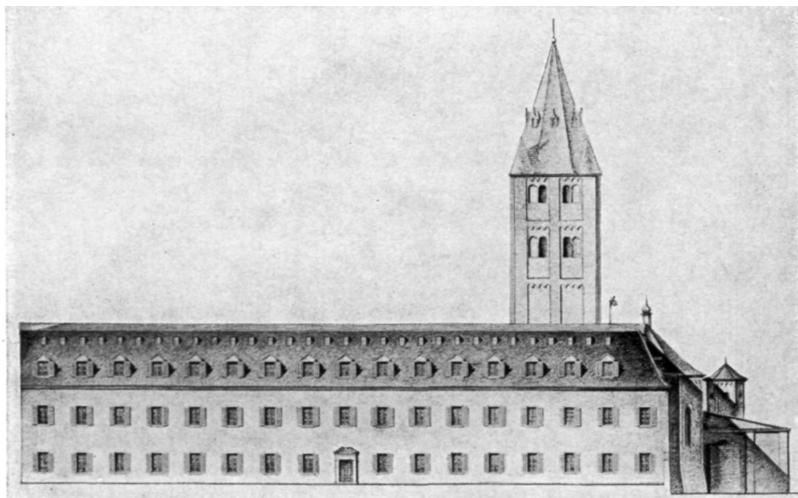


Fig. 1. Façade Sud

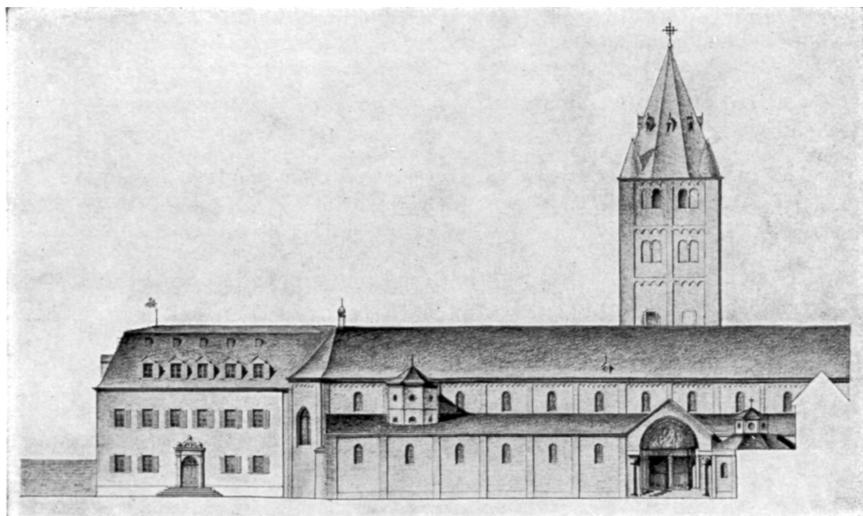


Fig. 2. Façade Est

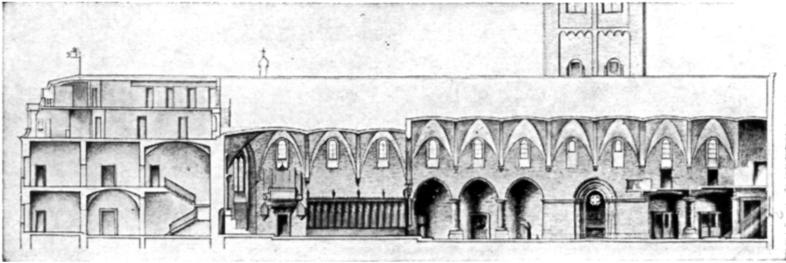


Fig. 3. Coupe de l'église

JUGEMENT DU JURY

L'église est maintenue dans ses parties essentielles et son agrandissement prévu en direction du rocher et du côté de la ville.

L'architecture extérieure de l'église est tranquille. Les dimensions du porche, déterminées en partie par l'entrée du baptistère, lui donnent une trop grande importance. L'intérieur de l'église présente une belle unité ; mais la transformation de la base de la tour ne respecte pas la valeur archéologique du monument.

La distribution des nouveaux locaux de l'Abbaye est bonne ; cependant l'éclairage des corridors est insuffisant. D'autre part, la transformation des charpentes et toitures modifie désavantageusement la silhouette des bâtiments et compromet l'harmonie de l'ensemble. Cube modéré. Solution économique.

3^e PRIX, Projet " Pace felix", M. J. S. BUFFAT, à Genève

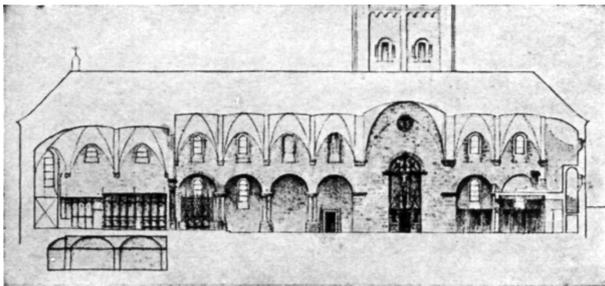


Fig. 1. Coupe de l'église

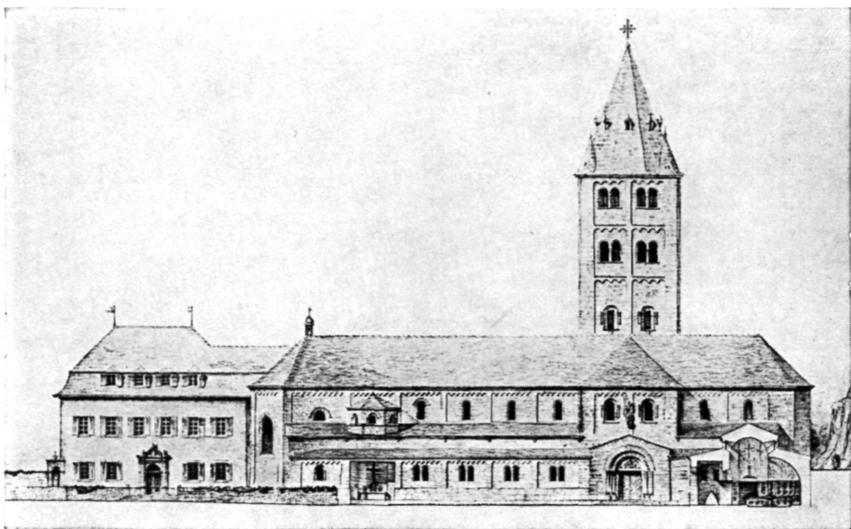


Fig. 2. Façade Est

JUGEMENT DU JURY

Restauration et agrandissement de l'église réalisés en direction du rocher et de la ville.

La solution de l'avant-chœur de l'église est intéressante. L'architecture intérieure est bonne et présente de l'unité (exception faite de la rosace et de la baie aménagées à la base de la tour). La façade de la sacristie sur la cour intérieure est bonne. L'architecture extérieure de la façade latérale serait satisfaisante sans la superposition des toits ; l'interruption de la façade par la niche du calvaire n'est pas motivée. Bonne disposition du baptistère et des abords de l'église.

L'agrandissement de l'Abbaye par la transformation des charpentes et des toitures est admissible en plan, mais pas en élévation. L'harmonie de l'ensemble est compromise par la forme des nouvelles toitures de l'Abbaye. Coût normal.

4^e PRIX, Projet " Nova et vetera "
M. CH. ZIMMERMANN, à St-Maurice

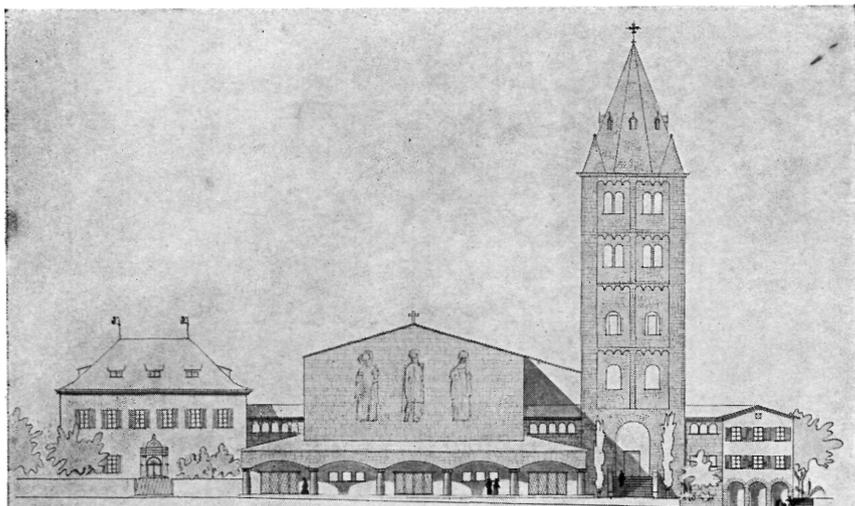


Fig. 1. Façade Est

JUGEMENT DU JURY

Démolition et reconstruction complètes de l'église ainsi que des ailes centrales et du Martolet (sauf la chapelle de Félix V) et du bâtiment au Nord de la tour.

La conception générale d'une église moderne est intéressante, mais entraîne trop de démolitions de parties anciennes de l'Abbaye, qui ne sont pas suffisamment compensées par les édifices nouveaux.

La bibliothèque est trop restreinte ; dans son implantation elle masque l'aile Ouest de l'Abbaye. La nouvelle aile du Martolet a été conçue sans tenir compte de l'infrastructure (catacombes). Coût exagéré.